

École primaire Henri-Vincenot
16, rue du Moulin
21 110 Longecourt-en-Plaine
tél. : 03 80 79 11 05
mail : ce.0210881U@ac-dijon.fr

Informations pratiques

~

rentrée scolaire 2024 - 2025



Horaires de l'école

- 4 jours d'école : **lundi - mardi - jeudi - vendredi** (*pas d'école le mercredi matin*)
- Horaires du **matin** : **8 h 30 – 11 h 30** (→ accueil à partir de 8 h 20)
- Horaires de l'**après-midi** : **13 h 30 – 16 h 30** (→ accueil à partir de 13h20)

APC

• L'école peut être amenée à proposer des **APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) à certains élèves ; les parents de ces élèves seront alors personnellement contactés.

Périscolaire - cantine

• L'**accueil périscolaire** (ou « *garderie* ») du matin (de 7h15 à 8h30) et du soir (de 16h30 à 19h00) ainsi que la **cantine** (de 11h30 à 13h30) ne sont pas gérés par l'école, mais par la Communauté de Communes de la Plaine dijonnaise. Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter l'organisme concerné (www.plainedijonnaise.fr).

Pour signaler une absence...

Toute absence d'un enfant doit être signalée à l'école par les parents (ou la personne responsable).

• **si l'absence est prévisible** : prévenir en amont en envoyant un **mail à l'enseignant(e)** de la classe de votre enfant **ET** en envoyant aussi un **mail à l'adresse de l'école** (*en copie*, à l'adresse : ce.0210881U@ac-dijon.fr)

• **si l'absence n'était pas prévue** (*enfant malade par exemple*) : envoyer **impérativement avant 8h20 le matin (ou 13h20 l'après-midi)** un mail nous informant de cette absence et de sa cause **à l'enseignant(e)** de la classe **ET**, à la fois, envoyer aussi un **mail à l'adresse de l'école** (*en copie*, à l'adresse : ce.0210881U@ac-dijon.fr).

→ Nous vous demandons **de ne pas utiliser le téléphone** (sauf en cas d'impossibilité de faire autrement...)

→ Si un élève est absent à l'appel de chaque demi-journée (8h30 et 13h30) et que cette absence n'aura pas été signalée selon les conditions ci-dessus, **l'enseignant(e) de la classe pourra être amené à vous contacter par téléphone** afin de vous signaler cette absence et d'en connaître les motifs.

• Les **adresses mail à utiliser** sont :

- classe de PS-MS (Mme Micheau) : caroline.micheau@ac-dijon.fr

- classe de GS-CP (Mme Bressole) : amandine-p.bressole@ac-dijon.fr (→ *pour cette seule classe, le passage par le blog de classe reste possible*)

- classe de CP-CE1 (Mme Favre) : celine.zabik@ac-dijon.fr

- classe de CE2-CM1 (M. Touchard & Mme Forest) :

• lundi & mardi : pauline.forest@ac-dijon.fr

• jeudi & vendredi : ce.0210881U@ac-dijon.fr

- classe de CE2-CM2 (M. Millier & M. Breitenstein) :

• lundi, mardi & jeudi : cedric.millier@ac-dijon.fr

• vendredi : pierre-antoine.breitenstein@ac-dijon.fr

+ en copie : adresse de l'école : ce.0210881U@ac-dijon.fr

• **En cas d'absence totale d'enseignant dans une classe** (« *pas de remplaçant* »), **et si vous avez opté pour un mode de garde alternatif** de votre enfant (*afin d'éviter une répartition dans d'autres classes et des conditions dégradées d'enseignement*), il vous est alors demandé de **bien le signaler par mail à l'école** (ce.0210881U@ac-dijon.fr).

Assurance scolaire

Pensez à nous fournir rapidement une attestation d'assurance **Responsabilité Civile (RC) et Individuelle Accident (IA)** de votre enfant valable pour toute la durée de l'année scolaire.

Dates des prochaines vacances scolaires (académie de Dijon : zone A)

Toussaint	du vendredi 18 octobre 2024, au soir, au lundi 4 novembre 2024, au matin
Noël	du vendredi 20 décembre 2024, au soir, au lundi 6 janvier 2025, au matin
Hiver	du vendredi 21 février 2025, au soir, au lundi 10 mars 2025, au matin
Printemps	du vendredi 18 avril 2025, au soir au lundi 5 mai 2025, au matin
Été	vendredi 4 juillet 2025, au soir.

Autres jours vaués : lundi 11 novembre 2024 (Armistice 1918) ; jeudi 8 mai 2025 (Victoire 1945) ; jeudi 29 et vendredi 30 mai 2025 (Pont de l'Ascension) ; lundi 9 juin 2025 (Pentecôte).

Coopérative scolaire

Nous sollicitons, dès le début de l'année, votre participation à la coopérative scolaire (affiliée à l'OCCE 21). Cette coopérative nous permet de financer les divers projets pédagogiques des classes : sorties et voyages scolaires, spectacles, cadeaux réalisés lors de travaux manuels... La participation recommandée est de **18 €** pour les familles ayant un seul enfant scolarisé dans le groupe scolaire, de **30 €** pour les familles ayant 2 enfants et de **40 €** pour les familles ayant 3 enfants ou plus.

Le règlement se fera, dans la mesure du possible, par chèque libellé à l'ordre de « **Coopérative scolaire OCCE 21 Longecourt-en-Plaine** ».

Bonne rentrée à tous le lundi 2 septembre 2024